

# Réunion d'échanges avec les représentants des organisations syndicales

## Mardi 5 mars 2024

# PLAN DE REQUALIFICATION

## BILAN D'ETAPE

**des experts techniques des services techniques  
et d'une partie des dessinateurs  
dans le corps des techniciens supérieurs du  
développement durable (TSDD)**

## ✓ **Pourquoi un plan de requalification**

- Traduction concrète du plan suite à son inscription à l'agenda social ministériel 2019-2022
- Démarche de reconnaissance des fonctions exercées
- Opportunité d'accéder à la catégorie supérieure et de dérouler une carrière en catégorie B

## ✓ **Corps concernés**

- La totalité du corps des ETST : 142 agents au 31 décembre 2022
  - 113 au CEREMA
  - 14 à l'UGE
  - 15 dans les autres services
- Une partie des agents du corps des dessinateurs (145 agents sur 336 au 31 décembre 2022)

## ✓ **Durée du plan**

- 3 ans, au titre des années 2023, 2024 et 2025

- ✓ **Mise en œuvre du plan de requalification en TSDD**
  - Sur la durée du plan, répartition du volume des promotions entre la voie de la liste d'aptitude (LA) à hauteur de 50% et de l'examen professionnel (EP), également à hauteur de 50%, sur la spécialité « techniques générales »
  - A l'issue du plan, au 1<sup>er</sup> janvier 2026, intégration des agents non promus dans le corps des adjoints techniques des administrations de l'Etat (ATAE) afin de permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives d'évolutions professionnelles
  
- ✓ **Condition de nomination**
  - Nomination sur place privilégiée, des agents promus

# Nombre de postes par voie de promotion

## spécialité techniques générales

Année 2023			
LA TSDD	EP TSDD	EP TSPDD	Total
43	28	14	85
Année 2024			
LA TSDD	EP	EP TSPDD	Total
50	33	17	100
Année 2025			
LA TSDD	EP TSDD	EP TSPDD	Total
51	34	17	102
Total sur les trois années			
LA TSDD	EP	EP TSPDD	Total
144	95	48	287

## ✓ Actions d'accompagnement 2023

- Réunion d'information avec le CEREMA et l'UGE le 23/02/23
- Note DRH du 21 mars 2023 : information auprès des services employeurs
- Note DRH du 14/04/2023 de lancement de l'exercice promotion 2024 dans laquelle est rappelé le dispositif du plan de requalification
- Webinaire du 4 avril 2023 à destination de tous les agents des corps ETST et dessinateurs (180 connexions dont 45 ETST)
- Information sur le dispositif auprès des différents réseaux (ZGE, SG)
- Mise en place de formations supplémentaires et complémentaires à la préparation aux examens et concours de l'EP TSDD (une formation a été spécialement mise en place fin août 23 pour 6 agents retardataires du CEREMA)
- Présentation du dispositif auprès des membres du jury et du président de l'EP TSDD ainsi qu'auprès de la présidente de l'EP TSPDD
- Mise à disposition d'un outil automatisé de comparaison de carrière (visibilité évolution de carrière)

## Bilan d'étape au 29 février 2024

Evolution de la situation	ETST	Dessinateurs	Total
<b>Situation au 31/12/2022</b>	<b>142</b>	<b>145</b>	<b>287</b>
Nbre de promus en cat. B en 2023	32	17	49
• LA TSDD	26	13	39
• EP TSDD	5	4	9
• EP TSPDD	1	0	1
Nbre de promus en cat. B en 2024	40	10	50
• LA TSDD	40	10	50
• EP TSDD = possible 33 (résultats fin 2024)	-	-	-
• EP TSPDD = possible 17 (résultats fin 2024)	-	-	-
<b>Retraite en 2023</b>	<b>2</b>	<b>19</b>	<b>21</b>
<b>Autres sorties (fin fonction, décès)</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Situation au 29/02/2024</b>	<b>67</b>	<b>96</b>	<b>163</b>
Prévisions 2025 = 102 (LA TSDD = 51, EP TSDD = 34, EP TSPDD = 17)			

Pour info, parmi le total fin 2022 : 40 agents en disponibilité ou en détachement (21 ETST et 19 dess.)

## ✓ Une mobilisation forte de toutes les parties prenantes pour la pleine réussite de ce plan de requalification

- La liste d'aptitude 2025 avec 51 postes ne permettra pas de promouvoir, à elle seule, le reliquat des ETST non promus (67 agents) et celui des dessinateurs (96 agents)
- Une mobilisation forte et collective des services de la DRH (CMGP, CMVRH, RM) pour obtenir de meilleurs résultats de la part des ETST et dessinateurs aux examens professionnels de 2024 et 2025
- Une nécessaire poursuite de l'implication des services employeurs, et notamment le CEREMA, et l'intérêt d'un nécessaire relais des organisations syndicales, sur le terrain, au plus près des agents concernés.

## ✓ Des actions d'accompagnement 2023 encore renforcées en 2024

- Poursuite de la mise en place des mesures d'accompagnement via le CMVRH pour toutes les préparations à l'examen professionnel TSDD/ message dédié aux ETST et dessinateurs
- 23/01/2024 : Note du DRH aux services et au Directeur général du CEREMA, principal employeur des ETST
  - rappel des objectifs et sensibilisation des services et des encadrants pour mieux accompagner les agents dans la préparation aux examens professionnels (TSDD et TSPDD)
- 26/01/2024 : Webinaire à l'attention de l'ensemble des ETST et des dessinateurs le 26/01/2024 (invitation personnelle)
  - Echange sur l'épreuve de l'examen professionnel TSDD, les attentes du jury, le dossier RAEP et la posture à adopter pour bien se préparer
  - Après la séquence, transmission du « replay » et des documents projetés ainsi que du « pas à pas » pour s'inscrire à l'EP
- 01/02/2024 : Intervention auprès du réseau ZGE pour sensibiliser les services
- 05/02/2024 : Réunion avec la DRH du CEREMA
- Suivi nominatif en temps réel des effectifs des deux corps par la DRH